

Comptes consolidés au 31 décembre 2008

Bilan

Compte de résultat

Annexes aux comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes



Bilan consolidé

bilan au 31 décembre 2008

ACTIF (milliers d'Euros)	Annexes	31/12/2008	31/12/2007	EVOLUTION EN %
Opérations interbancaires et assimilées	1	898 072	820 187	9 %
Opérations avec la clientèle	4	4 541 038	4 376 295	0 %
Opérations de crédit-bail et assimilées	15	0	0	0 %
Obligations, actions et autres titres	6	842 281	285 799	195 %
Participations et autres immo. finan.	11	287 390	218 130	32 %
Immobilisations corporelles et incorp.	14	70 317	61 600	14 %
Ecarts d'acquisition		0	0	0 %
Comptes de régularisation et divers	17	67 836	69 229	-2 %
TOTAL ACTIF		6 706 934	5 831 240	15%

HORS BILAN (milliers d'Euros)	Annexes	31/12/2008	31/12/2007	EVOLUTION EN %
ENGAGEMENTS DONNÉS				
• Engagements de financement donnés	37	464 040	542 447	-14 %
• Engagements de garantie donnés	38	491 167	418 715	17 %
• Engagements sur titres donnés		490	564	-13 %
ENGAGEMENTS REÇUS				
• Engagements de financement reçus	37	314 245	0	
• Engagements de garantie reçus	38	668 341	631 257	6 %
• Engagements sur titres reçus		490	564	-13 %

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels en date du 31 décembre 2008.

PASSIF (milliers d'Euros)	Annexes	31/12/2008	31/12/2007	EVOLUTION EN %
Opérations interbancaires et assimilées	20	1 767 842	1 112 087	59 %
Opérations avec la clientèle	22	3 832 905	3 582 922	7 %
Dettes représentées par un titre	24	324 257	362 519	-11 %
Comptes de régularisation et divers	25	83 698	76 380	10 %
Ecarts d'acquisition		0	0	0
Provisions pour risques et charges	28-29	50 594	54 462	-7 %
Dettes subordonnées	33	46 254	60 039	-23 %
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	35-36	65 737	63 173	4 %
Intérêts minoritaires		0	0	0
Capitaux propres hors FRBG	36	535 647	519 658	3 %
Capital souscrit	36	189 498	194 153	-2 %
Primes d'émission	36	125 908	125 908	0 %
Réserves consolidées et autres	36	192 172	172 191	12 %
Résultat de l'exercice	52	28 069	27 406	2 %
TOTAL PASSIF		6 706 934	5 831 240	15 %

Fait à Lyon, le 24 mars 2009
 Le Directeur Général, **Olivier de MARIGNAN**



Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels en date du 31 décembre 2008.

Les Commissaires aux Comptes

ORIAL

Représenté par Jean BACHELET

CABINET ROYET

Représenté par Pierre MARCON

MAZARS

Représenté par Frédéric MAUREL

Cabinet Royet :



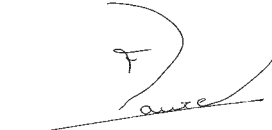
Pierre Marcon

Orial :



Jean Bachelet

Mazars :



Frédéric Maurel

Comptes annuels

compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

COMPTE DE RÉSULTAT (milliers d'Euros)	Annexes	31/12/2008	31/12/2007	EVOLUTION EN %
Intérêts et produits assimilés	44	289 236	234 713	23 %
Intérêts et charges assimilées	44	-194 273	-136 374	42 %
Revenus des titres à revenu variable	45	14 237	12 555	13 %
Commissions nettes	46	85 379	82 938	3 %
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	47	641	328	95 %
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	48	1 765	-760	-332 %
Autres produits nets d'exploitation bancaire	49	3 040	2 200	38 %
Produits nets des autres activités		243	371	-35 %
PRODUIT NET BANCAIRE		200 268	195 971	2 %
Frais de personnel	50	-75 458	-75 196	0 %
Frais généraux divers	50	-54 185	-53 470	1 %
Dotations aux amortissements		-10 707	-10 451	2 %
Total frais généraux et amortissements		-140 350	-139 117	1 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		59 918	56 854	5 %
Coût du risque	52	-17 920	-16 139	11 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		41 998	40 715	3 %
Résultat des sociétés en équivalence	53	0	0	0 %
Résultat sur actifs immobilisés	53	-280	580	-148 %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		41 718	41 295	1 %
Résultat exceptionnel		0	-948	-100 %
Impôt sur les bénéfices	54	-11 112	-9 970	11 %
Amortissements des écarts d'acquisition		0	0	0 %
Fonds pour risques bancaires généraux et provisions réglementées	36	-2 537	-2 971	-15 %
RÉSULTAT NET	56	28 069	27 406	2 %



Fait à Lyon, le 24 mars 2009
Le Directeur Général, **Olivier de MARIGNAN**

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels en date du 31 décembre 2008.

Les Commissaires aux Comptes

ORIAL

Représenté par Jean BACHELET

CABINET ROYET

Représenté par Pierre MARCON

MAZARS

Représenté par Frédéric MAUREL

Cabinet Royet :

Pierre Marcon

Orial :

Jean Bachelet

Mazars :

Frédéric Maurel







Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2008

Règles et Principes généraux

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Annexes aux comptes



Annexe aux comptes consolidés

à l'Assemblée Générale Ordinaire

de la Banque Populaire Loire et Lyonnais

1 - Règles et principes généraux

L'année 2008 a connu une grave crise financière, caractérisée notamment par une crise de liquidité sans précédent. Cette crise de liquidité n'a cependant pas eu d'incidence significative dans les comptes de la BP2L sur l'exercice 2008, en particulier sur les dotations aux provisions, dans la mesure où la banque n'est pas exposée sur des actifs toxiques.

La BP2L n'a pas opté pour la possibilité réglementaire de déclasser des titres de placement en titres d'investissement.

Le seul impact de cette crise de liquidité pour la BP2L, a été de l'amener à modifier ses modes de refinancement en faisant appel aux techniques de mobilisation décrites au paragraphe 6 de la Note 2 de la présente annexe.

1.1 Référentiel Comptable

Les comptes consolidés de la Banque Populaire Loire et Lyonnais sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-07 modifié par les règlements 2000-04, 2002-05 et 2004-04 ainsi que les règlements n° 2005-02 et 2005-05 du 3 novembre 2005.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des normes françaises et portent sur le domaine comptable et sur le domaine prudentiel.

Les états financiers, en compte individuel, de la Banque sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement CRC 2000-03 relatif à la présentation des états financiers, à l'exception du règlement CRC 2008-15 relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés dans la mesure où la charge relative à l'attribution gratuite d'action (SAGA) avait déjà été entièrement constatée en 2007, antérieurement à la publication du règlement.

Toutes les entreprises dans le périmètre de consolidation sont contrôlées de manière exclusive et intégrées globalement. Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif ou du passif de chaque filiale, puis à éliminer tous les comptes réciproques.

La Banque présente des comptes consolidés avec les sociétés suivantes :

- GARIBALDI CAPITAL DEVELOPPEMENT
- SOCIETARIAT BP2L

Les participations, autres que Garibaldi Capital Développement et Sociétariat BP2L, dont le pourcentage de détention est supérieur à 20% ne sont pas consolidées car elles n'apporteraient pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

1.2 Présentation des comptes

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros avec un comparatif sur deux exercices, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007.

1.3 Liquidité et Solvabilité

Le système de garantie de liquidité et de solvabilité du réseau des Banques populaires est organisé par une décision de caractère général de la Banque Fédérale des Banques Populaires prise en sa qualité d'organe central, en application des articles L. 511-30, L. 511-31 et L. 512-12 du Code monétaire et financier et à laquelle font expressément référence les statuts des Banques Populaires (art. 1er).

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires, les sociétés de caution mutuelle leur accordant l'exclusivité de leur cautionnement et la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Ce système de garantie repose sur l'intégralité des fonds propres des établissements du réseau par un mécanisme de solidarité interne.

La Banque Fédérale met en œuvre la solidarité du réseau en appelant auprès des Banques Populaires les concours financiers nécessaires, dans la limite de leurs fonds propres. Les fonds propres de la Banque Fédérale répondent, en dernier ressort, de la liquidité et de la solvabilité des Banques Populaires.

En tant que la Banque Fédérale bénéficie du système de garantie, les Banques populaires sont tenues de lui apporter leur soutien financier, notamment pour lui permettre, en tant que de besoin, d'assumer ses obligations d'organe central à l'égard d'établissements de crédit affiliés à la Banque Fédérale des Banques Populaires, mais ne faisant pas partie du réseau des Banques Populaires. Natixis fait l'objet d'une convention de double affiliation auprès de la Banque Fédérale mais également auprès de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne.

Dans le cadre de ce mécanisme de solidarité interne, est instituée une première ligne de solidarité. Celle-ci est constituée, d'une part, par les fonds de solidarité fédéral, partie intégrante du fonds pour risques bancaires généraux de la Banque Fédérale, d'autre part, par les fonds régionaux de solidarité, parties intégrantes des fonds pour risques bancaires généraux des Banques Populaires. Ces fonds régionaux sont alimentés chaque année, à hauteur de 10 % du bénéfice net réalisé par les Banques Populaires avant toute dotation au fonds pour risques bancaires généraux et impôt, ledit montant étant minoré du taux de l'impôt sur les sociétés. Les Banques Populaires ne peuvent disposer de ces fonds sans l'autorisation de la Banque Fédérale.

Dans le cadre d'une convention d'agrément collectif, chaque Banque Populaire garantit la liquidité et la solvabilité des sociétés de caution mutuelle qui lui accordent l'exclusivité de leur cautionnement.

Dans le cadre de l'affiliation du Crédit Maritime mutuel, dont la Banque Fédérale est l'organe central aux termes de l'article L. 512-69 du Code monétaire et financier, la liquidité et la solvabilité des Caisses de crédit

maritime mutuel sont garanties au premier niveau par leurs Banques Populaires d'adossement.

Il est rappelé, en outre, que les établissements du réseau des Banques Populaires sont adhérents du Fonds de Garantie des Dépôts institué par la loi et auquel adhèrent tous les établissements de crédit agréés en France.

2 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1

Changements de méthode comptable intervenus sur l'exercice 2008

Les résultats sur opérations de change sont déterminés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (modifié par les règlements 90-01 et 95-04).

Les créances, les dettes et les engagements hors-bilan libellés en devises sont évalués au cours de change à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change latents et définitifs sont enregistrés en compte de résultat.

Les produits et les charges payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat. Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché (art 10).

La Banque ne supporte pas de risque de change significatif.

Les immobilisations et titres de participation en devises acquis en euros restent valorisés au coût d'acquisition.

Les contrats de change à terme sec ou couverts par des instruments à terme sont réévalués au cours du terme restant à courir.

3 - Bilan actif

3.1

Opérations avec les établissements de crédit et la clientèle

• Crédits aux établissements de crédit et à la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires sur les établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles comprennent également les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres.

Les opérations avec la clientèle sont ventilées en créances commerciales, comptes ordinaires débiteurs et autres concours à la clientèle.

L'ensemble des prêts est enregistré au bilan à leur valeur nominale y compris les concours à taux bas et les prêts restructurés, à l'exception des rachats de créances clientèle enregistrés à leur coût d'acquisition.

• Créances douteuses

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable, notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois, six mois en matière immobilière. Pour les collectivités locales le délai réglementaire de neuf mois a été ramené à six mois. Cette identification s'applique aux découverts en application du nouvel article 3 bis du règlement CRC 2002-03 modifié par le règlement CRC 2007-06.

Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances et engagements sur une même contrepartie, même si l'analyse du risque conduit à ne provisionner que les intérêts enregistrés et non encaissés. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute mais dépréciés à due concurrence et inscrits en produit net bancaire.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises », il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte est envisagé. Le classement en douteux compromis intervient nécessairement lors de la déchéance du terme ou lors de la résiliation du contrat de crédit-bail. Il est possible de transférer un encours douteux en compromis au bout d'un délai d'un an mais il ne s'agit pas d'un délai impératif. La règle de la « contagion » ne s'applique pas pour le passage de douteux en douteux compromis. Pour les créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non encaissés ne sont pas enregistrés.

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées après analyse individuelle des dossiers, en tenant compte des garanties et déterminées selon une fréquence au moins trimestrielle et sur la base de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dépréciations couvrent au minimum les intérêts non encaissés sur encours douteux.

Les dépréciations sont calculées de manière actuarielle sur la base des flux futurs attendus sur chacun des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ce dernier correspondant au taux contractuel. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées pour risque de non recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque » à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés ». La reprise de la dépréciation liée au seul passage du temps est enregistrée en « Intérêts et assimilés ».

Les créances passées en perte sur l'exercice ainsi que les récupérations sur créances amorties sont inscrites en ligne « Coût du risque » au compte de résultat pour la partie du capital et en « Intérêts et produits assimilés » pour la partie des intérêts. Les passages en perte ne font l'objet d'aucune procédure systématique.

Pour les crédits aux professionnels de l'immobilier, le déclassement en créances douteuses est opéré opération par opération sur la base de critères prenant en compte les perspectives de sortie, la capacité des associés à apporter des fonds propres ainsi que leur solvabilité. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés et le prêt est déprécié en fonction des garanties reçues, du revenu locatif futur, du prix de sortie du projet comparé au marché et de la solvabilité des parties prenantes.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines

• Créances restructurées

Au cours de l'exercice, la Banque a identifié dans les encours sains les créances restructurées à des conditions hors marché. Les calculs effectués sur les dossiers de surendettement «Loi Neiertz » et sur les crédits professionnels restructurés ont abouti à des résultats non significatifs. Au 31 décembre 2008, la Banque n'a comptabilisé aucun montant au titre de la décote sur ces créances restructurées, décote égale à la différence actualisée de la créance entre les conditions de marché et les conditions octroyées lors de la restructuration.

• Opérations de crédit-bail bailleur

La Banque n'a pas en direct une activité de crédit-bail mobilier, immobilier, de location avec option d'achat et de location simple.

3.2

Opérations sur titre

Les portefeuilles de titres de transaction, de placement, d'investissement et d'activité de portefeuille suivent les règles d'évaluation du règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par les règlements CRC 2005-01, CRC 2008-07 et CRC 2008-17.

Les portefeuilles apparaissent dans les postes « effets publics et valeurs assimilés » lorsque l'émetteur est l'État, « obligations et autres titres à revenu fixe » et « actions et autres titres à revenu variable » dans les autres cas.

• Portefeuille de transaction

Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais exclus et, le cas échéant, en incluant les intérêts courus). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde des gains et pertes latents et réalisés sur cessions est porté au poste du compte de résultats « gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

• Portefeuille de placement

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation estimée à partir du cours de bourse le plus récent pour les titres cotés ou de la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Ces

dépréciations sont évaluées de manière individuelle. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement d'un titre à revenu fixe est rapportée au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du titre selon la méthode actuarielle.

Lorsque les titres font l'objet d'une couverture, les résultats sont pris en compte pour la détermination des dépréciations.

Lorsque des titres à revenu fixe présentent un risque de contrepartie, une dépréciation est enregistrée en « Coût du risque ».

Les dotations et reprises pour dépréciation (hors risque de contrepartie) et les plus ou moins-values de cession de titres de placement sont portées au poste du compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ». En cas de cession de titre à revenu fixe, les reprises de dépréciation constituée au titre du risque de contrepartie figurent également dans ce poste.

• Portefeuille d'investissement

Ce sont des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention et les moyens de les détenir jusqu'à l'échéance. Ils font l'objet d'un financement spécifique (notamment les accords de refinancement, les emprunts subordonnés et les comptes à terme) et pour certains bénéficient d'une couverture adéquate en matière de risque de taux (essentiellement des contrats d'échange de taux dont le marché est liquide). Le reclassement éventuel en titres de placement s'opère à la valeur comptable à la date du déclassement déterminée selon les règles de la catégorie d'origine. En cas de cession anticipée, les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au poste du compte de résultat « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

Ces titres à revenu fixe font l'objet d'un étalement de la surcote/décote par rapport à la valeur de remboursement sur la durée résiduelle selon la méthode actuarielle.

• Portefeuille de titres de l'activité de portefeuille

Ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité récurrente sous la forme de plus values de cession. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition frais exclus. Ces titres sont évalués au plus bas du coût historique ou de la valeur d'utilité. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations déterminées sans compensation avec les plus-values latentes sur une même ligne de titres.

Ces titres figurent à l'actif du bilan au poste « Actions et autres titres à revenus variables ».

Les dotations et reprises de dépréciations comme les plus et moins-values de cessions sont portées au compte de résultats « Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés ».

• Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais.

Les titres sont estimés à leur valeur d'utilité déterminée de manière individuelle à la clôture des comptes. La valeur d'utilité fait référence à différents critères comme le cours moyen de bourse pour les titres cotés, les capitaux propres corrigés pour les titres non cotés.

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas enregistrées. Les frais accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises de dépréciations sont inscrites en poste « gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

Le portefeuille de titres de participation est essentiellement constitué des titres de l'organe central du Groupe Banque Populaire, la BFBP (Banque Fédérale des Banques Populaires).

La valeur d'utilité du titre BFBP est déterminée à partir de son actif net réévalué qui intègre le fonds fédéral de solidarité et la valorisation (sur la base de la valeur d'utilité) du portefeuille-titres. La BFBP détient des participations, notamment dans le groupe Natixis, le groupe Foncia, spécialisé dans l'activité de gestion immobilière (transaction, administration de biens...), dans des groupes bancaires en Europe de l'est (VBI et DZ Bank) et en Afrique sub-saharienne (BICEC et BCI).

Depuis le 1er juillet 2008, suite au rachat par le Groupe Banque Populaire de banques régionales à HSBC, la BFBP détient à 100% la Société Marseillaise de Crédit et à 49% Banque Chaix, Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze, Banque Pelletier, Banque de Savoie et Crédit Commercial du Sud-Ouest, le reste du capital étant détenu par les Banques Populaires régionales de rattachement.

3.3 Immobilisations corporelles et incorporelles

Le CRC a émis un règlement (CRC 2002-10) applicable aux comptes individuels à partir du 01/01/2005 autant pour les immobilisations corporelles qu'incorporelles et le règlement 2004-06 sur la définition et l'évaluation des actifs s'applique également à compter du 01 janvier 2005.

• Immobilisations corporelles d'exploitation

Les encours bruts sont ventilés en composants, la décomposition en composants est fondée sur l'existence de durées d'utilisation différentes entre chacun des éléments distincts constituant un même bien.

Les coûts d'emprunt ne rentrent pas dans la détermination de la valeur brute des immobilisations.

Les durées d'utilité retenues par la Banque sont les suivantes :

Composants	Durée d'utilité
Terrain	NA
Façades non destructibles	NA
Façades / couverture / étanchéité	20 ans
Fondations / ossatures	30 ans
Equipements techniques	10 ans
Aménagements intérieurs	5-10 ans

Les composants sont amortis sur la base de leur valeur brute diminuée de la valeur résiduelle et sur leur durée d'utilisation. La valeur résiduelle est définie comme la valeur actuelle de l'actif à la fin de sa durée probable d'utilisation. La valeur résiduelle des composants autres que le terrain et les façades non destructibles sont réputées nulles.

Les dépenses pour gros entretien des actifs immobilisés sont constatées sous forme de provisions pour risques et charges dotées linéairement sur la durée séparant les opérations successives d'entretien.

Les immobilisations d'exploitation présentant un indice objectif de dépréciation sont dépréciées, les dotations sont alors enregistrées en « dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles ».

Les biens mobiliers ne font pas l'objet de l'approche par composant, ils sont amortis selon les durées d'utilisation présentées ci-dessous :

Biens	Durée d'utilité
Mobilier	5-10 ans linéaire
Matériel	4-5 ans linéaire ou dégressif

La méthode des composants est également appliquée aux immeubles hors exploitation.

• Immobilisations incorporelles

Les droits au bail sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie du bail.

Les logiciels acquis sont amortis sur une durée de 12 mois.

4 - Bilan Passif

4.1 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Ces postes regroupent notamment les emprunts obligataires et les titres de créances négociables émis ainsi que les prêts sur titres subordonnés émis par la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Les frais d'émission sont étalés sur la durée de vie des emprunts correspondants.

Les primes d'émission et de remboursement sont étalées sur la durée de la vie de l'emprunt par le biais d'un compte de charges à répartir.

Les intérêts courus à verser relatifs à ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultats.

4.2 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges couvrent un risque précis, impôt différé, risques sur engagements hors bilan, passifs sociaux, ou tout autre risque identifié.

• Provisions pour impôt différé

Toute charge de fiscalité différée passive donne lieu à constitution de provisions à l'exception des plus values bénéficiant d'un sursis d'imposition.

Ces provisions sont reprises au fur et à mesure des suppléments d'impôts que doit acquitter la Banque au cours des exercices ultérieurs, de manière à neutraliser l'impact de ces opérations sur le résultat net.

Le calcul des impositions différées est effectué à la fin de chaque exercice sur la base des taux d'impôt sur les sociétés en vigueur lors de l'exercice de réalisation des produits correspondants.

• Provisions pour passifs sociaux

Les passifs sociaux sont provisionnés de manière intégrale conformément à la recommandation 2003 R 01 du Conseil National de la Comptabilité.

• La provision comptabilisée au bilan correspond

- À la valeur actuarielle des engagements de retraite et prestations assimilées relatifs au personnel en activité ;
- Minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements ;
- Minorée ou majorée des écarts actuariels résultant :
 - Des écarts d'expérience liés aux variables démographiques
 - Des évolutions des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de sortie, taux de progression des salaires)
 - Des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs en couverture.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- Pour le complément de pension bancaire CAR, le taux d'actualisation retenu est de 3,82 % et le rendement attendu des actifs de 4,30 % ; le taux d'inflation retenu est de 1,8 %.
- Pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu est de 3,62 % et le taux de rendement attendu de 3,51 % ;
- Pour les médailles du travail, le taux d'actualisation est de 4,15 % ;

Le taux d'actualisation utilisé est issu de la courbe OAT sans marge de crédit supplémentaire.

La méthode du corridor est appliquée pour les engagements de retraite et assimilés.

La valorisation des indemnités de fin de carrière a été impactée successivement par l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, et par les lois de financement de la Sécurité Sociale de 2007 et de 2008.

Dans le cadre de l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, un accord de branche a été signé en 2005 permettant les départs avant 65 ans à l'initiative de l'employeur en exonération de charges sociales pour les départs intervenant avant le 31/12/09.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 prévoit qu'après le 01/01/2014 les départs volontaires avant 65 ans seront chargés, la mise à la retraite avant 65 ans étant interdite. L'effet financier induit par la loi a eu pour conséquence une augmentation de l'engagement au 31/12/06 non intégrée dans les comptes 2006 la loi ayant été adoptée en fin d'année. Cette revalorisation est qualifiée de changement de régime et son étalement calculé sur le montant de l'engagement au 31/12/2006 n'est intervenu qu'à partir de 2007.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 supprime le dispositif transitoire qui était prévu par la loi de 2007 pour la période entre le 01/01/2010 et le 01/01/2014. La mise à la retraite avant 65 ans avec accord du salarié n'est plus possible à compter du 01/01/2010, s'agissant de départs volontaires avant 65 ans ils seront chargés. Par ailleurs, une nouvelle contribution est mise en place sur les indemnités versées pour les départs avant ou après 65 ans (25% du montant pour celles versées du 11/10/07 au 31/12/08 puis 50% au-delà). Cette revalorisation est qualifiée de changement de régime et son étalement calculé sur le montant de l'engagement au 31/12/2007 n'intervient qu'à partir de 2008.

Ces changements de régime font l'objet d'un étalement dans la mesure où ils sont relatifs à des droits non acquis. L'étalement est réalisé de manière linéaire sur la durée résiduelle de vie active moyenne (durée d'acquisition des droits) qui est de 15 années.

Le taux moyen de charges patronales de l'établissement est de 57 %.

• Provision au titre de l'attribution d'actions gratuites de Natixis aux salariés (SAGA)

Dans le cadre du schéma d'attribution gratuite d'actions (SAGA) autorisé par les assemblées générales de Natixis du 17 novembre 2006 et du 24 mai 2007, les salariés de la Banque ont reçu en 2007 un droit à recevoir 60 actions au bout d'un délai de deux ans (période d'acquisition). Au terme de ce délai, les titres attribués au salarié devront être conservés par ces derniers deux ans avant de devenir disponibles (période de conservation).

Les titres destinés à être attribués aux salariés de la Banque ont été acquis par Natixis en 2007 et seront facturés en novembre 2009 lors de leur attribution. Le coût avait fait l'objet d'un provisionnement intégral dès l'exercice 2007 pour un montant de 1,2 millions d'euros sur la base du prix d'acquisition des titres par Natixis et tenant compte d'un taux de turn over.

• Provision Epargne Logement

En application de l'avis 2006-02 du CNC, les risques relatifs aux comptes et plans épargne logement ont fait l'objet à compter du 1^{er} janvier 2007 d'une évaluation ainsi que d'un provisionnement.

Les risques couverts sont de deux natures :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché ;
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses par rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, d'où la nécessité de modéliser l'évolution des encours actuels (collecte et conversion

de crédit) sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement de la clientèle.

Le modèle retenu est celui qui s'applique au niveau du Groupe Banque Populaire pour l'établissement des comptes consolidés. Il procède d'une démarche en trois étapes :

1^{re} étape : Génération de 10 000 chemins de taux par simulation de Monte Carlo. Le processus utilisé est un processus d'Ornstein-Uhlenbeck avec retour à la moyenne.

Cette méthode intègre une matrice de corrélation entre les différents index fondée sur un historique de 10 ans glissants ; le niveau cible du retour à la moyenne pour chacun des index étant déterminé à partir des prévisions à long terme des économistes du Groupe, également appliquées dans la gestion de bilan.

2^e étape : Modélisation des écoulements des encours sur chaque chemin de taux simulés à partir d'un profil attendu représentant la tendance moyenne historique des encours de chaque génération en intégrant une sensibilité du comportement de la clientèle, tant en décollecte qu'en conversion en crédit, en fonction de l'écart entre les taux réglementés et les taux du marché (chemins de taux simulés).

3^e étape : Le calcul de la provision finale résulte de la moyenne des différences constatées sur chacun des chemins entre les flux établis sur la base des taux réglementés (épargne hors prime d'état ou crédit) et ceux calculés à partir des taux de marché futurs déterminés par le modèle sur chaque année d'écoulement pour des produits équivalents ces différences sont actualisées avec la courbe zéro-coupon moyenne des douze derniers mois déduite des taux swaps. Les taux de référence (taux de marché) sont déterminés pour la phase épargne, en utilisant comme produit équivalent les comptes à terme progressifs, diffusés dans le réseau des Banques Populaires et pour la phase crédit future, en appliquant le principe de tarification du Groupe pour des prêts habitats ayant la même durée que les prêts PEL (Taux de Swap plus un spread de liquidité).

Seules les moins values nettes par génération de taux sont provisionnées, les plus-values nettes n'étant pas retenues. Enfin, chacune des 10 000 provisions est calculée déduction faite des flux relatifs à l'encours considéré comme insensible à l'évolution des taux. Par prudence, ce profil sans risque est plafonné au niveau constaté lors de la dixième année de vie de chaque génération, puis est écoulé linéairement sur les vingt années suivantes.

Les risques sur Comptes Épargne Logement (CEL) sont obtenus selon une méthode analogue, à l'aide d'hypothèses de transformation distinctes. Toutefois, seul le risque de transformation en crédit est provisionné, la rémunération de la phase épargne étant révisable et indexée sur les taux de marché. La valeur future des taux de crédits CEL est déterminée par le modèle à partir de la formule réglementaire.

Enfin, la provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL et CEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.

Dans la mesure où l'évolution au cours du dernier mois de l'exercice de la moyenne du taux de référence sur 5 ans qui sert de base au calcul de la provision demeure inférieure à plus ou moins 0,05 %, le montant de la provision est celui déterminé sur la base des données du mois précédent la clôture de l'exercice.

4.3 Fonds pour risques bancaires généraux

Le FRBG enregistre les montants que la Banque décide d'affecter à la couverture de risques à caractère général. Il comprend également les montants dotés au Fonds Régional de Solidarité ainsi que les provisions pour investissements.

Les provisions réglementées sont dotées pour la seule application de dispositions fiscales.

4.4 Certificats coopératifs d'investissement – CCI

Les CCI émis par la Banque Populaire en application des articles 19 sexdecies à 19 duovicies de la loi n° 47.1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération sont exclusivement souscrits et libérés par Natixis détenue à parité par le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne.

Les titulaires de CCI disposent d'un droit sur l'actif net dans la proportion du capital qu'ils représentent. Selon les termes du protocole signé le 6 juin 2006 entre les deux Groupes, les CCI détenus par Natixis représentent 20% du capital social de la Banque. Lors des nouvelles augmentations de capital par émission de parts sociales, cette proportion sera maintenue par l'émission au nominal dans le même temps de nouveaux CCI souscrits par Natixis.

Les CCI sont des valeurs mobilières représentatives d'une part du capital de la Banque, et dépourvues de droit de vote. Les CCI ne peuvent représenter plus de la moitié du capital social atteint à la clôture de l'exercice précédent. Ils sont librement négociables, toutefois la cession des CCI devra être agréée préalablement par le Conseil d'administration de la Banque Populaire.

La rémunération des CCI doit être au moins égale à celle versée aux parts sociales. Elle est décidée par l'assemblée générale en fonction des résultats de l'exercice. Son paiement, pour tout ou partie, peut être fait en numéraire ou en CCI.

5 - Hors Bilan - instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les risques encourus sur ces opérations font l'objet d'un système permanent de mesure de résultats et de positions, de surveillance et de contrôle permanent avec des limites déterminées par la Direction Générale.

• Instruments fermes de taux

Les contrats sont enregistrés en hors-bilan pour leur valeur nominale.

En application des règlements 90-15 et 92-04 du CRBF, les contrats d'échange de taux et assimilés (accords de taux futurs, garantie de taux plancher et plafond) sont classés selon le critère de l'intention initiale dans les catégories suivantes :

- micro-couverture (couverture affectée)
- macro-couverture (gestion globale de bilan)
- positions spéculatives
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction

Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.

Les charges et produits d'instruments utilisés à titre de couverture d'un élément ou d'un ensemble d'éléments homogènes sont enregistrés en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Les éléments de résultat de l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le même poste que les produits et charges sur les éléments couverts en « intérêts et produits ou charges assimilés ». Le poste « gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation » est utilisé lorsque les éléments couverts sont inclus dans le portefeuille de négociation.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata temporis en compte de résultat au poste « intérêts et produits ou charges assimilés ».

Les contrats en position ouverte isolée font l'objet d'une provision en cas de moins-values latentes. Les plus values latentes ne sont pas enregistrées.

Les contrats portés en gestion spécialisée sont valorisés selon les méthodes du coût de remplacement ou obligataire après prise en compte d'une décote pour tenir compte du risque de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat au poste « gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Les soultes constatées lors de la résiliation ou l'assignation de contrats d'échange de taux sont rapportées immédiatement en compte de résultat. Si les montants sont significatifs, elles sont étalées prorata temporis sur la durée résiduelle du nouveau contrat en cas de remplacement ou sur la durée résiduelle de l'ancien contrat en cas de non remplacement.

• Instruments conditionnels

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations sur options de taux, de change ou sur actions, les primes payées ou encaissées sont enregistrées en compte d'attente.

A la clôture de l'exercice, ces options font l'objet d'une valorisation portée en compte de résultat dans le cas de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé. Pour les marchés de gré à gré, seules les décotes font l'objet d'une provision et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées. Lors de la revente, du rachat, de l'exercice ou à l'expiration, les primes sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert. Les instruments conditionnels vendeurs ne sont pas éligibles au classement en macro-couverture.

• Instruments de change

Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat. Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché.

Les swaps cambistes s'enregistrent comme des opérations couplées d'achats et de ventes à terme de devises.

Les swaps financiers de devises sont assujettis aux dispositions du règlement 90-15 modifié du CRBF.

6 - Engagements de la Banque ne faisant pas l'objet d'une inscription en hors bilan

Dans le cadre des dispositions prises par l'Etat pour faciliter le financement de l'économie, la Banque a bénéficié d'un emprunt de la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) pour un montant de 20,6 millions d'euros, emprunt garanti par un nantissement de portefeuille de créances résultant de prêts. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la SFEF s'élève à 31,7 millions d'euros.

Au titre des mobilisations auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH), la Banque a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts acquéreurs au logement garantis, soit par une hypothèque de premier rang, soit par une sûreté immobilière conférant une garantie équivalente. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la CRH s'élève à 85,8 millions d'euros.

Au titre de l'émission de Covered bonds par BP Covered bonds, structure dédiée créée en 2007 destinée à réaliser des opérations de refinancement de crédits immobiliers pour le compte des banques du Groupe Banque Populaire, la Banque a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts acquéreurs au logement de grande qualité et assortis de solides sûretés parmi lesquelles l'hypothèque, le privilège de prêteurs de deniers et la garantie des sociétés de caution mutuelle. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de BP Covered bonds s'élève à 739 millions d'euros.

7 – Surveillance des risques de marché

7.1

Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Le risque de taux est mesuré en sensibilité de la marge d'intérêts ainsi qu'en vision statique reflétant la structure du bilan.

Vision statique : cette vision consiste à faire s'écouler les emplois et ressources bilanciaux à taux fixes sans intégration de prévisions commerciales. Les limites sont déterminées à partir des résultantes de ces écoulements qui ne doivent pas être supérieures à plus ou moins 10% du total de l'actif de la troisième année à la septième année. Ce pourcentage est réduit à 7% pour les années suivantes jusqu'à la vingtième année.

Vision dynamique : La sensibilité de la marge d'intérêt est définie comme le risque de perte de marge d'intérêts, sur un horizon de deux ans, résultant de l'application de scénarii de variation instantanée des taux d'intérêt par rapport à un scénario central. Nous utilisons 19 scénarii de gestion et de stress. La détermination de la marge d'intérêts intègre les prévisions commerciales. Les limites de risque en sensibilité qui sont de 6% la première année et de 9,5% la seconde année, sont appréciées par rapport à des variations de plus ou moins 1% à partir du scénario central.

7.2

Le risque de liquidité

La Banque dispose d'un outil de gestion prévisionnelle de ce risque qui est analysé mensuellement. En fonction des informations qui en résultent, la Banque décide s'il y a nécessité ou non de procéder à des opérations de couverture. Le ratio de liquidité est établi à la fréquence fixée et communiqué aux autorités de tutelle.

Tout au long de l'exercice 2008, la Banque a maintenu en permanence son ratio de liquidité au-delà du minimum réglementaire de 100 %.

Le Conseil d'Administration a fixé des limites en vision statique ainsi que dans le cadre d'un scénario de stress.

Vision statique : l'objectif est d'évaluer les équilibres résultant de l'écoulement des actifs des passifs, sans intégrer de prévisions commerciales. Les ressources doivent être toujours supérieures à 85% des emplois. Pendant les 5 premières années, ce ratio est analysé en pas annuels, puis en pas quinquennaux jusqu'à la vingtième année.

Vision dynamique : le but de ce ratio en cas de scénario de stress, est d'analyser la structure du bilan dans un contexte de crise de liquidité. La limite est que, sur un horizon d'un mois, les ressources doivent toujours être supérieures aux emplois.

7.3

Le risque de contrepartie interbancaire

Pour la maîtrise et le contrôle des risques de contrepartie interbancaire, la Banque est soumise aux réglementations spécifiques du Groupe Banque Populaire définies et contrôlées par la Banque Fédérale des Banques Populaires.

7.4

Le risque de change

La Banque ne supporte aucun risque de change significatif. Les opérations générées pour le compte des clients sont immédiatement couvertes.

8 – Compte de résultat

• Intérêts et assimilés, commissions

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations.
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue avec plusieurs échéances successives échelonnées : enregistrement au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

• Revenus des titres

Les dividendes perçus sont comptabilisés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale. Ils sont enregistrés en "Revenus des titres à revenu variable".

Les revenus d'obligations ou des titres de créances négociables sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

• Charges générales d'exploitation - frais de personnel

Les frais de personnel comprennent non seulement les salaires et traitements mais aussi les avantages au personnel tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à cotisations définies).

La charge annuelle relative aux régimes à cotisations définies comprend :

- Les droits supplémentaires acquis par l'ensemble des salariés ;
- Le coût financier (effet d'actualisation) ;
- Le rendement brut des actifs de couverture ;
- L'amortissement des écarts actuariels (application de la méthode dite du corridor) et des coûts des services passés.

Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de la Banque pour le droit individuel de formation est de 74 924 au 31 décembre 2008.

• **Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

9 – Impôt sur les bénéfices, impôts différés et intégration fiscale

Au 31 décembre 2008, la Banque applique le régime de l'intégration fiscale avec les Sociétés suivantes :

- Garibaldi Capital Développement
- Sociétariat Bp2l
- Garibaldi Ingénierie
- Deruelle Auxiliaire

A ce titre, la Banque est seule redevable de l'impôt sur les Sociétés et des contributions additionnelles à cet impôt au titre du résultat d'ensemble du Groupe. Selon les conventions d'intégration fiscale, chaque société verse à la Banque sa quote-part d'impôt.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés exigible dû au titre de l'exercice au taux de 34,43% mais également au crédit d'impôt sur le prêt à taux zéro.

L'impôt sur les bénéfices comprend l'impôt et la contribution additionnelle dus au titre de l'exercice et les variations d'impôt différé provenant des décalages temporaires entre la prise en compte de certaines opérations au plan comptable et au plan fiscal.

3. Annexes aux comptes

Annexe 1

Opérations interbancaires et assimilées

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Caisse, banques centrales, CCP		114 269	68 923
Effets publics et valeurs assimilées		0	0
Créances sur les établissements de crédit		783 803	751 264
- à vue	3	431 713	516 323
- à terme	3	345 405	224 557
- créances douteuses nettes		0	0
- dépréciations pour risques pays affectées		0	0
- valeurs non imputées		2 896	8 543
- créances rattachées		3 687	1 841
Total		898 072	820 187

Annexe 2

Durée résiduelle des éléments à terme

<i>En milliers d'euros</i>	< 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	non ventilés	Total à terme
<i>ACTIF</i>						
Créances sur établissements de crédit	109 641	1 150	208 633	25 981	0	345 405
Créances sur la clientèle	511 452	283 777	1 593 681	1 877 948	0	4 286 858
Créances de crédit-bail	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	90 000	504 500	77 984	12 849	0	685 333
<i>PASSIF</i>						
Dettes sur établissements de crédit	308 639	68 000	610 000	734 500	0	1 721 139
Dettes sur la clientèle	869 313	241 178	310 337	67 593	0	1 488 421
Dettes représentées par un titre	150 130	39 223	66 400	65 000	0	320 753
Emprunts subordonnés	13 574	13 622	18 860	0	0	46 056

Annexe 3

Créances saines interbancaires

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes et prêts	431 713	342 186	773 901	516 323	221 793	738 116
Prêts financiers	//////	0	0	//////	0	0
Valeurs reçues en pension livrée	0	3 217	3 217	0	2 764	2 764
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés à durée déterminée	//////	0	0	//////	0	0
Prêts subordonnés à durée indéterminée	//////	0	0	//////	0	0
Total	431 713	345 405	777 118	516 323	224 557	740 880

Annexe 4

Opérations avec la clientèle - Actif

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Comptes ordinaires débiteurs		138 837	168 352
Créances commerciales		121 366	128 571
Autres concours à la clientèle	5	4 145 492	3 975 489
Créances rattachées et valeurs non imputées		25 950	21 398
Créances douteuses nettes		109 793	82 485
Dépréciations pour risques pays affectées		0	0
Total		4 541 038	4 376 295

Annexe 5

Détail des autres concours à la clientèle

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Crédits à l'exportation	2 532	5 192
Crédits de trésorerie et de consommation	238 718	248 387
Crédits à l'équipement	1 537 165	1 467 757
Crédits à l'habitat	2 309 089	2 208 601
Autres crédits à la clientèle	57 988	45 552
Valeurs reçues en pension	0	0
Titres reçus en pension	0	0
Prêts subordonnés	0	0
Total	4 145 492	3 975 489

Annexe 6

Portefeuille titres

<i>En milliers d'euros</i>	2008					2007				
	Tran- sac- tion	Place- ment	Investis- sement (Annexe 10)	TAP	Total	Tran- sac- tion	Place- ment	Investis- sement	TAP	Total
Obligations et assimilés										
Valeurs brutes	0	688 728	0	//////	688 728	0	38 394	0	//////	38 394
Dépréciations	0	(3 395)	0	//////	(3 395)	0	(1 752)	0	//////	(1 752)
Valeurs nettes (Annexe 8)	0	685 333	0	//////	685 333	0	36 642	0	//////	36 642
Actions et assimilés										
Montants bruts	0	156 983	//////	0	156 983	0	247 895	//////	1 297	249 192
Dépréciations	0	(35)	//////	0	(35)	0	(35)	//////	0	(35)
Valeurs nettes (Annexe 9)	0	156 948	//////	0	156 948	0	247 860	//////	1 297	249 157
Total	0	842 281	0	0	842 281	0	284 502	0	1 297	285 799

Annexe 7

Relevé des parts dans les entreprises liées et titres de participation

	Capitaux Propres	% Capital détenu	Valeur brute comptable				Provisions				Valeur nette d'exercice		Valeur estimative
			2007	Acquisi- tions	Cessions	2008	2007	Dotations	Reprises	2008	2007	2008	
1) Titres dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Banque			208 689	69 474	720	277 443	499	1 042		1 541	208 190	275 903	378 575
<i>Banque Fédérale des Banques Populaires</i>	6 024 917	3,34 %	181 099	56 415		237 514	0			0	181 099	237 514	338 566
<i>Informatique Banques Populaires</i>	77 528	3,39 %	3 221			3 221	0			0	3 221	3 221	3 221
<i>Garibaldi Participations SAS</i>	16 575	29,99 %	12 999	5 500		18 499	0			0	12 999	18 499	20 120
<i>BP Développement SA</i>	549 517	3,42 %	8 870	6 046		14 916	499	1 042		1 541	8 371	13 375	13 375
<i>GIE IBP-investissement</i>	24 608	13,32 %	2 500	1 513	720	3 293	0			0	2 500	3 293	3 293
2) Titres dont la valeur d'inventaire est inférieur à 1 % du capital de la Banque			8 605	2 313	2 677	8 341	218	172	110	299	8 387	7 981	9 179
3) Autres titres détenus à long terme			0			0	0			0	0	0	0
4) Avances en compte courant			1 424	2 473	414	3 483					1 424	3 483	3 483
5) Autres parts dans les entreprises liées			44			44					44	44	44
Total			218 762	74 260	3 811	289 211	717	1 214	110	1 821	218 045	287 390	391 281

Annexe 8

Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros	2008				2007			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Valeurs brutes								
Titres cotés								
- émis par des organismes publics	0	3 095	0	3 095	0	0	0	0
- autres émetteurs	0	7 073	0	7 073	0	10 183	0	10 183
Titres non cotés								
- émis par des organismes publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- autres émetteurs	0	178 840	0	178 840	0	27 924	0	27 924
Titres prêtés	0	494 500	0	494 500	0	0	0	0
Titres empruntés	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances douteuses	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées	0	5 220	0	5 220	0	287	0	287
Total valeurs brutes	0	688 728	0	688 728	0	38 394	0	38 394
dont titres subordonnés	0	1 839	0	1 839	0	2 297	0	2 297
Dépréciations								
Dépréciations	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépréciations sur créances douteuses	0	(3 395)	0	(3 395)	0	(1 752)	0	(1 752)
Dépréciations pour risques pays	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Dépréciations	0	(3 395)	0	(3 395)	0	(1 752)	0	(1 752)
Total net	0	685 333	0	685 333	0	36 642	0	36 642

Annexe 9

Actions et autres titres à revenu variable

En milliers d'euros	2008				2007			
	Transaction	Placement	TAP	Total	Transaction	Placement	TAP	Total
Valeurs brutes								
Titres cotés								
- OPCVM de capitalisation	0	0	//////////	0	0	0	//////////	0
- autres OPCVM	0	156 902	//////////	0	0	0	//////////	0
- autres titres	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres non cotés								
- OPCVM de capitalisation	0	156 640	//////////	156 640	0	247 555	//////////	0
- autres OPCVM	0	0	//////////	0	0	0	//////////	0
- autres titres	0	342	0	342	0	340	1 297	1 297
Créances rattachées	//////////	0	//////////	0	//////////	0	//////////	0
Total valeurs brutes	0	156 942	0	156 942	0	247 895	1 297	249 192
Dépréciations								
sur titres cotés	//////////	0	0	0	//////////	0	0	0
sur titres non cotés	//////////	0	0	0	//////////	0	0	0
sur actions propres	//////////	0	//////////	0	//////////	0	//////////	0
Total dépréciations	0	(35)	0	(35)	0	(35)	0	(35)
Total	0	156 907	0	156 907	0	247 860	1 297	249 157

Annexe 10

Evolution des titres d'investissement

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Achats	Cessions	Rembour- sements	Conver- sion	Décote / surcote	Trans- ferts	Reclass. global	Autres variations	2008
Effets publics										
Valeur brute	0	0	0	0	0	0	0	//////	0	0
Résultat des cessions réalisées	0	0	0	0	0	0	0	//////	0	0
Obligations et autres TRF										
Valeur brute	0	0	0	0	0	0	0	0	//////	0
Résultat des cessions réalisées			0					//////		

Annexe 11

Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Immobilisations financières brutes	13	289 056	218 762
Dépréciations	13	(1 821)	(717)
Immobilisations financières nettes	13	287 235	218 045
Participations mises en équivalence		0	0
Ecarts de conversion		0	0
Créances rattachées et autres		155	85
Total		287 390	218 130

Annexe 12

Evolution des titres de participation et assimilés

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Conver- sion	Autres variations	2008
Valeurs brutes						
Participations et autres titres détenus à long terme	216 929	71 787	(3 397)	0	0	285 319
Parts dans les entreprises liées	45	0	0	0	0	45
Parts de sociétés civiles immobilières	1 788	1 904	0	0	0	3 692
sous-total	218 762	73 691	(3 397)	0	0	289 056
Dépréciations						
Participations et autres titres à long terme	(718)	(1 213)	110	0	0	(1 821)
Parts dans les entreprises liées	1	0	0	0	(1)	0
Parts de sociétés civiles immobilières	0	0	0	0	0	0
sous-total	(717)	(1 213)	110	0	(1)	(1 821)
Immobilisations financières nettes	218 045	72 478	(3 287)	0	(1)	287 235

Annexe 13

Evaluation des titres de participation

<i>En milliers d'euros</i>	Sociétés cotées		Sociétés non cotées		Total Valeur nette	Valeur estimative des titres	
	Valeur brute	Dépré- ciations	Valeur brute	Dépré- ciations		Selon le cours de bourse	Autres méthodes
2008							
Participations et autres titres détenus à long terme							
Sur établissements de crédit	0	0	237 527	0	237 527	0	338 579
Sur autres sociétés à caractère financier	0	0	6 921	0	6 921	0	7 856
Sur autres sociétés	364	0	40 507	(1 821)	39 050	0	39 408
Autres titres détenus à long terme	0	0			0	0	0
Total des participations	364	0	284 955	(1 821)	283 498	0	385 843
<i>Valeurs nettes</i>	<i>364</i>		<i>283 134</i>		<i>////////</i>	<i>////////</i>	<i>////////</i>
Rappel 2007							
Participations et autres titres détenus à long terme							
Sur établissements de crédit	0	0	181 112	0	181 112	0	390 088
Sur autres sociétés à caractère financier	0	0	7 783	(68)	7 715	0	8 650
Sur autres sociétés	531	0	27 503	(650)	27 384	589	37 740
Autres titres détenus à long terme	0	0	0	0	0	0	0
Total des participations	531	0	216 398	(718)	216 211	589	436 478
<i>Valeurs nettes</i>	<i>531</i>		<i>215 680</i>		<i>////////</i>	<i>////////</i>	<i>////////</i>

Annexe 14

Immobilisations corporelles et incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008				2007			
		Valeurs brutes	Amortis- sements	Dépré- ciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortis- sements	Dépré- ciations	Valeurs nettes
Immobilisation d'exploitation									
Immobilisations incorporelles	16	12 906	(8 509)	0	4 397	12 490	(7 604)	0	4 886
Immobilisations corporelles	16	149 076	(83 732)	0	65 344	129 996	(74 287)	0	55 709
Total		161 982	(92 241)	0	69 741	142 486	(81 891)	0	60 599
Immobilisations hors exploitation									
Immobilisations données en location simple non financière	16	988	(312)	0	576	1 295	(290)	0	1 005
Total		162 970	(92 553)	0	70 317	143 781	(82 181)	0	61 600

Annexe 15

Evolutions des immobilisations d'exploitation et hors exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2007	Augmentations	Diminutions	Autres	2008
Valeurs brutes						
Immobilisations incorporelles d'exploitation						
Droits au bail et fonds commerciaux		10 751	249	0	0	11 000
Logiciels		1 739	167	0	0	1 906
Autres		0	0	0	0	0
		12 490	416	0	0	12 906
Immobilisations corporelles d'exploitation						
Terrains		2 519	0	(23)	0	2 496
Constructions	16	23 062	114	(161)	0	23 015
Parts de SCI		0	0	0	0	0
Autres		104 415	27 512	(8 362)	0	123 565
		129 996	27 626	(8 546)	0	149 076
Immobilisations hors exploitation						
		1 295	0	(407)	0	888
Amortissements et dépréciations						
Immobilisations incorporelles d'exploitation						
Droits au bail et fonds commerciaux		(5 899)	(798)	0	0	(6 697)
Logiciels		(1 705)	(107)	0	0	(1 812)
Autres		0	0	0	0	0
		(7 604)	(905)	0	0	(8 509)
Immobilisations corporelles d'exploitation						
Terrains		0	0	0	0	0
Constructions	16	(11 634)	(726)	99	0	(12 261)
Autres		(62 653)	(9 017)	199	0	(71 471)
		(74 287)	(9 743)	298	0	(83 732)
Immobilisations hors exploitation						
		(290)	(45)	23	0	(312)

Annexe 16

Immobilisations corporelles d'exploitation - ventilation des constructions

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions						
Façades non destructibles	0	0	0	0	0	0
Façades / couverture / étanchéité	6 533	(4 093)	2 440	6 425	(3 901)	2 524
Fondations / ossatures	14 808	(7 105)	7 703	14 952	(6 783)	8 169
Ravalement	0	0	0	0	0	0
Equipements techniques	1 674	(1 063)	611	1 685	(950)	735
Aménagements intérieurs	0	0	0	0	0	0
Total des constructions	23 015	(12 261)	10 754	23 062	(11 634)	11 428

Annexe 17

Comptes de régularisation et actifs divers

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Autres actifs et emplois divers	18	35 897	48 656
Comptes de régularisation	19	31 939	20 573
Total		67 836	69 229

Annexe 18

Autres actifs et emplois divers

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Instruments conditionnels achetés	2 702	4 360
Règlement d'opérations sur titres	0	0
Impôts différés actifs	19 365	17 718
Promotion immobilière	0	0
Autres stocks et emplois divers	202	137
Débiteurs divers	13 343	25 954
Créances douteuses nettes	265	81
Créances rattachées	0	406
Total	35 897	48 656

Annexe 19

Comptes de régularisation - Actif

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Comptes d'encaissement	964	2 234
Comptes d'ajustement	868	721
Comptes d'écart	0	0
Pertes potentielles sur contrats de couverture non dénoués	0	0
Pertes potentielles sur contrats de couverture dénoués	0	0
Charges constatées d'avance	5 205	4 470
Produits à recevoir	20 772	11 479
Primes d'émission restant à étaler	542	10
Autres charges à répartir	0	0
Autres comptes de régularisation	3 648	1 659
Total	31 939	20 573

Annexe 20

Ressources interbancaire et assimilées

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Banques centrales, CCP		0	0
Comptes et emprunts			
- à vue	21	17 987	13 811
- à terme	21	1 721 139	1 074 990
Autres sommes dues		8 620	12 652
Dettes rattachées		20 096	10 634
Total		1 767 942	1 112 087

Annexe 21

Détail des ressources interbancaires

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires créditeurs	23 018	//////	23 018	18 811	//////	18 811
Comptes et emprunts	(5 031)	1 721 113	1 716 082	(5 000)	1 047 940	1 042 940
Valeurs données en pension livrée	0	26	26	0	27 050	27 050
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Total	17 987	1 721 139	1 739 126	13 811	1 074 990	1 088 801

Annexe 22

Opérations avec la clientèle - Passif

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Comptes et emprunts			
- à vue	23	2 278 997	2 282 760
- à terme	23	1 488 421	1 228 910
Dépôts de garantie		3 132	5 407
Autres sommes dues		15 843	16 699
Dettes rattachées		46 512	49 146
Total		3 832 905	3 582 922

Annexe 23

Détail des comptes de la clientèle - Passif

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial	781 398	574 808	1 356 206	726 333	601 575	1 327 908
Comptes et emprunts	1 497 599	892 651	2 390 250	1 556 427	627 335	2 183 762
Emprunts auprès de la clientèle financière	0	20 962	20 962	0	0	0
Valeurs données en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Total	2 278 997	1 488 421	3 767 418	2 282 760	1 228 910	3 511 670

Annexe 24

Dettes représentées par un titre

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Bons de caisse et bons d'épargne	34	34
Titres du marché interbancaire	65 000	0
Titres de créances négociables dont :	255 719	361 180
- souscrits par des établissements de crédit	185 350	265 350
- souscrits par la clientèle financière	0	0
- souscrits par la clientèle	70 369	95 830
Obligations émises	0	0
Autres dettes représentées par un titre	0	0
Dettes rattachées	3 504	1 305
Total	334 257	362 519

Annexe 25

Comptes de régularisation et passifs divers

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Autres passifs	26	33 896	44 939
Comptes de régularisation	27	49 882	31 441
Total		83 698	76 380

Annexe 26

Autres passifs

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Instruments conditionnels vendus	15	0
Règlement d'opérations sur titres	0	0
Impôts différés passifs	1 262	1 453
Dettes de titres	0	0
Versement restant à effectuer sur titres non libérés	5 999	924
Créditeurs divers	28 620	42 562
Subvention d'investissement	0	0
Fonds publics affectés	0	0
Dettes rattachées	0	0
Total	33 896	44 939

Annexe 27

Comptes de régularisation - Passif

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Comptes d'encaissement	266	0
Comptes d'ajustement	224	29
Comptes d'écart	0	0
Gains potentiels sur contrats de couverture non dénoués	0	0
Gains potentiels sur contrats de couverture dénoués	0	0
Produits constatés d'avance	15 096	14 687
Charges à payer	26 499	2 994
Autres comptes de régularisation	7 605	13 731
Total	49 802	31 441

Annexe 28

Synthèse des dépréciations et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexe</i>	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Autres	2008
Dépréciations						
Dépréciations pour créances douteuses	32	104 037	43 437	(36 186)	0	111 288
Dépréciations pour risques de marché		3 083	2 879	(132)	0	5 830
Dépréciations pour risques pays		0	0	0	0	0
Total des dépréciations		107 120	46 316	(36 318)	0	117 118
Provisions						
Provisions pour risques de contrepartie	29	8 161	499	(2 176)	0	6 484
Provisions pour risques de dépréciation	29	0	13	0	0	13
Provisions pour charges d'exploitation	29	10 982	225	(1 868)	937	10 276
Provisions pour engagements sociaux	29	34 382	134	(695)	0	33 821
Provisions exceptionnelles	29	937	0	(0)	(937)	0
Total des provisions		54 462	871	(4 739)	0	50 594
Total			47 187	(41 057)		
			Effet résultat :	6 130		

Annexe 29

Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Autres	2008
Provisions pour risques de contrepartie					
Provisions sur engagements hors bilan	2 686	499	(377)	0	2 808
Provisions pour risques pays	0	0	0	0	0
Provisions sectorielles	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges clientèle	0	0	0	0	0
Autres provisions clientèle	5 475	0	(1 799)	0	3 676
	8 161	499	(2 176)		6 484
Provisions pour engagements sociaux					
CAR	19 198	0	(188)	0	19 010
Indemnités de fin de carrière	11 391	134	0	0	11 525
Médailles du travail	3 263	0	(34)	0	3 229
FCR	530	0	(473)	0	57
Mutuelles	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
	34 382	134	(695)	0	33 821
Provisions pour risques de dépréciation					
Portefeuille titres et instruments financiers à terme	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Promotion immobilière	0	13	0	0	13
Autres actifs	0	0	0	0	0
	0	13	0	0	13
Provisions pour charges futures d'exploitation					
Provisions pour impôts et taxes	44	0	0	0	44
Autres provisions d'exploitation	4 893	154	(376)	937	5 608
	6 045	71	(1 492)		4 624
Provisions exceptionnelles					
Provisions pour restructurations informatiques	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations exceptionnelles	937	0	0	(937)	0
Autres provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
	937			0	
Total	54 462	871	(4 739)	0	50 594

Annexe 30

Engagements sociaux-cumul de tous engagements

<i>En milliers d'euros</i>	Engage- ment brut	Actifs en couverture	Engage- ment net
Engagements au 31/12/2008			
Éléments comptabilisés (provision comptable social)	41 310	7 489	33 821
Écarts actuariels non enregistrés	2 774	26	2 747
Changements de régime restant à étaler	588	0	588
Engagement total	44 672	7 515	37 076

Annexe 31

Synthèse des engagements et des provisions

<i>En millions d'euros</i>	Compléments de retraite	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres	Total
Provisions comptabilisées	19 198	11 391	3 263	530	34 382
Ecarts actuariels non enregistrés	1 093	(2 106)	0	53	(960)
Changements de régime restant à étaler	0	887	0	0	887
Engagement total au 01/01/2008	20 291	10 172	3 263	583	34 309
Droits liquidés sur la période	(1 052)	(265)	(232)	(10)	(1 558)
Droits acquis sur la période	0	485	170	1	657
Coût financier	1 189	503	145	0	1 837
Rendement brut attendu des actifs	(325)	(23)	0	7	(342)
Variation des frais de gestion	0	0	0	(18)	(18)
Versement de la période au fonds	0	0	0	(515)	(515)
Frais sur versements	0	0	0	0	0
Modification de régime comptabilisée sur la période	0	16	0	61	78
Ecarts actuariels enregistrés sur la période	0	(582)	(173)	0	(755)
Autres éléments	0	0	55	0	55
Modification de régime comptabilisée sur la période LF SS 2007 / période					0
Modification de régime comptabilisée sur la période LF SS 2008 / période					0
Variation enregistrée dans les "Travaux de personnel" (2)	(180)	135	(34)	(473)	(561)
Ecart actuariel sur engagements	1 559	90	0	(1)	1 648
Ecart actuariel / rendement des actifs	1 111	7	0	(4)	1 114
Autres écarts actuariels	0	0	0	0	0
Variation des écarts actuariels non enregistrés (1)	2 671	97	0	(6)	2 762
Modification de régime intervenue dans la période	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Coût non encore comptabilisé (1)	0	0	0	0	0
Autres éléments					
Autres variations	0	0	0	0	0
Engagement au 31/12/2008					
Provisions comptabilisées	19 010	11 526	3 229	57	33 821
Ecarts actuariels non enregistrés (1)	3 764	(1 064)	0	47	2 747
Changements de régime restant à étaler	0	508	0	0	508
Engagement total au 31/12/2008	22 773	10 970	3 229	104	37 076

Annexe 32

Couverture des encours douteux

<i>En milliers d'euros</i>	2008				2007			
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Taux de couverture	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Taux de couverture
Opérations interbancaires	0	0	0		0	0	0	
-Douteux	0	0	0		0	0	0	
-Douteux compromis	0	0	0		0	0	0	
Opérations avec la clientèle et crédit-bail	220 035	(110 242)	109 793	50%	186 172	(103 687)	82 485	56%
-Douteux	119 622	(25 112)	94 510		93 724	(22 501)	71 223	
-Douteux compromis	100 413	(85 130)	15 283		92 448	(81 186)	11 262	
Portefeuille titres et débiteurs divers	1 312	(1 947)	265	80%	431	(350)	81	81%
-Douteux	1 312	(1 048)	265		431	(350)	81	
-Douteux compromis	0	0	0		0	0	0	
Total des encours douteux	221 347	(111 288)	110 059	50%	186 603	(104 037)	82 566	56%
-Douteux	120 934	(25 158)	94 776	22%	94 155	(22 851)	71 304	24%
-Douteux compromis	100 413	(85 130)	15 283	85%	92 448	(81 186)	11 262	88%

Annexe 33

Dettes subordonnées

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Dettes subordonnées à durée déterminée	34	46 056	59 777
Dettes subordonnées à durée indéterminée	34	0	0
Dépôts de garantie à caractère mutuel		0	0
Dettes rattachées		198	262
Total		46 254	60 039

Annexe 34

Evolution des dettes subordonnées

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Emissions	Rembour- sements	Conver- sion	Autres	2008
Dettes subordonnées à durée déterminée						
Titres subordonnés	0	0	0	0	0	0
Emprunts subordonnés	59 777	0	(13 721)	0	0	46 056
	59 777	0	(13 721)	0	0	46 056
Dettes subordonnées à durée indéterminée						
Titres subordonnés	0	0	0	0	0	0
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Total	59 777	0	(13 721)	0	0	46 056

DETAIL DES EMPRUNTS SUBORDONNES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant	Date échéance
Emprunts subordonnés remboursables		
EURIBOR 3 MOIS + 0,25	4 573	5-fév-09
EURIBOR 3 MOIS + 0,29	9 000	2-mars-09
EURIBOR 3 MOIS + 0,32	6 000	28-mai-09
EURIBOR 3 MOIS + 0,16	7 623	21-déc-09
EURIBOR 3 MOIS + 0,115	4 573	6-juin-10
EURIBOR 3 MOIS + 0,15	2 287	9-juin-10
TAUX FIXE 6,08 %	12 000	21-nov-10
Emprunts participatifs		
Emprunts subordonnés à durée indéterminée		
Total	46 056	

Annexe 35

Fonds pour risques bancaires généraux

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Augmen- tation	Dimi- nution	Autres Variations	2008
Fonds Régionaux de solidarité	37 472	314	(516)	0	37 270
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	25 701	2 766	0	0	28 467
Total	63 173	3 080	(516)	0	65 737

Annexe 36

Capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées et autres	Autres (diff)	Capitaux propres (hors FRBG)	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31/12/05 avant affectation	151 340	29 740	137 000		318 080	57 824	375 904	
Résultat au 31/12/05			30 569		30 569		30 569	
Distribution			(4 518)		(4 518)		(4 518)	
Capitaux propres au 31/12/05 après affectation	151 340	29 740	163 051		344 131	57 824	401 955	
Augmentation de capital	51 160				51 160		51 160	
Ecart de conversion								
Changements de méthode								
Dotation nette au FRBG						2 351	2 351	
Autres variations	(8 646)	96 168	(8 232)		79 290		79 290	
Capitaux propres au 31/12/06 avant affectation	193 854	125 908	154 819		474 581	60 175	534 756	
Résultat au 31/12/06			28 040		28 040		28 040	
Distribution			(4 530)		(4 530)		(4 530)	
Capitaux propres au 31/12/06 après affectation	193 854	125 908	178 329		498 091	60 175	558 266	
Augmentation de capital								
Ecart de conversion								
Changements de méthode								
Dotation nette au FRBG						2 998	2 998	
Autres variations	299		(6 138)		(5 839)		(5 839)	
Capitaux propres au 31/12/07 avant affectation	194 153	125 908	172 191		492 252	63 173	555 425	
Résultat au 31/12/07			27 406		27 406		27 406	
Distribution			(7 188)		(7 188)		(7 188)	
Capitaux propres au 31/12/07 après affectation	194 153	125 908	192 409		512 470	63 173	575 643	
Augmentation de capital								
Ecart de conversion								
Changements de méthode								
Dotation nette au FRB						2 564	2 564	
Autres variations	(4 655)		(237)		(4 892)		(4 892)	
Capitaux propres au 31/12/2008 avant résultats	189 498	125 908	192 172		507 578	65 737	573 315	
Résultat au 31/12/08			28 069		28 069		28 069	
Capitaux propres au 31/12/2008 au 31/12/2008 après résultat	189 498	125 908	220 241		535 647	65 737	601 384	

Annexe 37

Engagements de financement

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Engagements de financement donnés		
Aux établissements de crédit	0	0
A la clientèle	484 040	542 447
- Ouverture de crédits documentaires	8 509	9 160
- Autres ouvertures de crédits confirmés	485 828	533 287
- Autres engagements	3	0
Total des engagements de financement donnés	484 040	542 447
Engagements de financement reçus		
D'établissements de crédit	314 245	0
De la clientèle	0	0
Total des engagements de financement reçus	314 245	0

Annexe 38

Engagements de garantie

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Engagements de garantie donnés		
D'ordre d'établissements de crédit	144	56
- confirmation d'ouverture de crédits documentaires	144	56
- autres garanties	0	0
D'ordre de la clientèle	481 023	418 659
- cautions immobilières	0	0
- cautions administratives et fiscales	81 362	77 196
- autres cautions et avals donnés	278 277	198 963
- autres garanties données	139 394	142 500
Total des engagements de garantie donnés	491 167	418 715
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	568 341	631 257

Annexe 39

Opérations sur instruments financiers à terme

<i>En milliers d'euros notionnel et juste valeur</i>	2008			2007		
	Couverture	Autres opérations	Total	Couverture	Autres opérations	Total
Opérations fermes						
Opérations sur marchés organisés						
Contrats de taux	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Opérations de gré à gré						
Accords de taux futurs	50 000	0	50 000	200 000	0	200 000
Swaps de taux	1 162 836	0	1 162 836	691 231	0	691 231
Autres contrats à terme	0	0	0	0	0	0
	1 162 836	0	1 162 836	891 231	0	891 231
Contrats de change à terme						
Swaps cambistes						
- à recevoir	0	0	0	0	0	0
- à livrer	0	0	0	0	0	0
Swaps financiers						
- à recevoir	0	0	0	0	0	0
- à livrer	0	0	0	0	0	0
Autres contrats de change						
- à recevoir	52 591	0	52 591	45 605	0	45 605
- à livrer	52 591	0	52 591	45 605	0	45 605
	105 182	0	105 182	91 210	0	91 210
Total opérations fermes	1 258 118	0	1 258 118	982 441	0	982 441
Opérations conditionnelles						
Opérations sur marchés organisés						
Options de taux						
- achetées	0	0	0	0	0	0
- vendues	0	0	0	0	0	0
Options de change						
- achetées	0	0	0	0	0	0
- vendues	0	0	0	0	0	0
Autres options						
- achetées	0	0	0	0	0	0
- vendues	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Opérations de gré à gré						
Options de taux						
- achetées	1 389 775	0	1 389 775	1 692 000	0	1 692 000
- vendues	9 775	0	9 775	1 000	0	1 000
Options de change						
- achetées	88 086	0	88 086	13 486	0	13 486
- vendues	99 136	0	99 136	13 487	0	13 487
Autres options						
- achetées	0	0	0	0	0	0
- vendues	0	0	0	0	0	0
	1 578 772	0	1 578 772	1 719 973	0	1 719 973
Total opérations conditionnelles	1 578 772	0	1 578 772	1 719 973	0	1 719 973
Total instruments financiers et change à terme	2 836 890	0	2 836 890	2 702 414	0	2 702 414

Annexe 40

Classification par portefeuille

En milliers d'euros	2008					2007				
	Micro couverture	Macro couverture	Position ouverte isolée	Trading	Total	Micro couverture	Macro couverture	Position ouverte isolée	Trading	Total
Opérations fermes										
Accords de taux futurs	0	50 000	0	0	50 000	0	200 000	0	0	200 000
Swaps de taux	378 536	724 400	0	0	1 102 936	137 352	553 879	0	0	691 231
Swaps de taux et de devises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres contrats à terme	0	0	0	////////	0	0	0	0	////////	0
	378 536	724 400	0	0	1 102 936	137 352	553 879	0	0	691 231
Opérations conditionnelles										
Options de taux achetées	84 575	1 305 200	0	0	1 389 775	125 800	1 566 200	0	0	1 692 000
Options de taux vendues	9 775	0	0	0	9 775	1 000	0	0	0	1 000
	94 350	1 305 200	0	0	1 399 550	126 800	1 566 200	0	0	1 693 000
Total	472 886	2 079 600	0	0	2 552 486	264 152	2 320 079	0	0	2 584 231

Annexe 41

Ventilation des équivalents risques pondérés

En milliers d'euros	2008				2007			
	Adminis-trations	Ets de crédit OCDE	Autres contre-parties	Total	Adminis-trations	Ets de crédit OCDE	Autres contre-parties	Total
Risques de crédits non pondérés avant compensation			7 184	7 184			595	595
Effets de la compensation et de la collatéralisation								
Risques de crédits non pondérés après compensation			7 184	7 184			595	595
Pondération	0%	20%	50%	////////	0%	20%	50%	////////
Equivalents risques de crédit pondérés			3 587	3 587			298	298

Annexe 42

Ventilation des encours par agents économiques

	2008							TOTAL
	Etablissements de crédit	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Administrations privées	Admi. publiques et Sécurité Sociale	Autres	
<i>En milliers d'euros</i>								
Opérations sur Etablissements de crédit	783 803	//////	//////	//////	//////	//////	//////	783 803
Opérations sur clientèle et crédit bail	//////							
- Encours sains	//////	1 876 673	353 608	2 158 614	13 119	179	29 055	4 431 248
- Créances douteuses & dout. compromis	//////	139 891	36 818	46 681	645			220 035
- Déprécia. créances douteuses & dout. comp.	//////	(74 890)	(17 031)	(18 204)	(118)			(110 243)
Opérations sur titres [1]								
- Créances sur titres à revenu fixe	668 038	14 162				3 133		685 333
- Créances douteuses sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dépréciation créances douteuses sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0

	2007							TOTAL
	Etablissements de crédit	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Administrations privées	Admi. publiques et Sécurité Sociale	Autres	
<i>En milliers d'euros</i>								
Opérations sur Etablissements de crédit	751 264	//////	//////	//////	//////	//////	//////	751 264
Opérations sur clientèle et crédit bail	//////							
- Encours sains	//////	1 790 583	347 690	2 088 232	25 483	243	47 013	4 299 244
- Créances douteuses & dout. compromis	//////	112 597	31 894	40 489	768		424	186 172
- Déprécia. créances douteuses & dout. comp.	//////	(70 693)	(16 242)	(16 620)	(132)			(103 687)
Opérations sur titres [1]								
- Créances sur titres à revenu fixe	31 032	2 481				3 129		36 642
- Créances douteuses sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dépréciation créances douteuses sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 43

Prêts donnés en nantissement auprès de la CRH

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008
Emprunts auprès de la CRH	85 000
Prêts nantis auprès de la CRH	85 785

Annexe 44

Intérêts et assimilés

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Opérations avec les établissements de crédit	(63 289)	33 079	(30 210)	(47 208)	19 588	(27 620)
Opérations avec la clientèle	(83 592)	213 618	130 026	(65 562)	198 628	133 066
Opérations de crédit-bail						
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe	(22 035)	6 794	(15 241)	(8 658)	1 586	(7 072)
Opérations de macro-couverture	(25 357)	35 745	10 388	(14 946)	14 911	(35)
Total	(194 273)	289 236	94 963	(136 374)	234 713	98 339

Annexe 45

Revenus des titres à revenu variable

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Dividendes reçus sur titres de placement	28	22
Dividendes reçus sur titres de l'activité de portefeuille	0	0
Dividendes reçus sur titres de participation et assimilés	14 209	12 533
Total	14 237	12 555

Annexe 46

Commissions

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Opérations de trésorerie et interbancaire	(409)	1 944	1 535	(231)	1 731	1 500
Opérations sur moyens de paiement	(4 661)	21 161	16 500	(5 077)	19 882	14 805
Opérations avec la clientèle	(155)	57 768	57 613	(128)	55 424	55 296
Opérations sur titres	0	3 760	3 760	0	5 083	5 083
Opérations de change	0	125	125	0	97	97
Engagements hors-bilan	(1 762)	3 225	1 463	(1 488)	2 748	1 260
Prestations de services financiers	(431)	4 814	4 383	(591)	5 488	4 897
Activités de conseil	0	0	0	0	0	0
Total	(7 418)	92 797	85 379	(7 515)	90 453	82 938

Annexe 47

Résultat sur portefeuille de négociation

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Résultat sur titres de transaction	0	0
Résultat sur opérations de change	641	328
Résultat sur instruments financiers à terme	0	0
Mouvements de provisions	0	0
Total	641	328

Annexe 48

Résultat sur portefeuille de Placement

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Placement	TAP	Total	Placement	TAP	Total
Dépréciations	(1 666)	0	(1 666)	(1 644)	0	(1 644)
Reprises de dépréciations	14	8	22	0	285	285
Moins-values de cession	0	0	0	0	(38)	(38)
Plus-values de cession	2 926	173	3 099	691	24	715
Autres éléments	310	0	310	(78)	0	(78)
Total	1 584	181	1 765	(1 031)	271	(760)

Annexe 49

Autres résultats d'exploitation bancaire

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Opérations de crédit-bail et location financière						
Résultat de cession						
Provisions pour dépréciations d'actifs						
Autres produits et charges						
<i>Sous-total</i>						
Opérations de location simple						
Résultat de cession						
Provisions pour dépréciations d'actifs						
Autres produits et charges						
<i>Sous-total</i>						
Quote-part d'opérations faites en commun	(711)	860	89	(353)	122	(231)
Refacturations de charges et produits bancaires	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges accessoires	(986)	3 857	2 951	(573)	3 004	2 431
<i>Sous-total</i>	(1 677)	4 717	3 040	(926)	3 126	2 200
Total	(1 677)	4 717	3 040	(926)	3 126	2 200

Annexe 50

Charges générales d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Frais de personnel		
Salaires et traitements	(43 109)	(42 912)
Charges de retraite et assimilées	(10 280)	(10 884)
Autres charges sociales	(12 688)	(12 554)
Intéressement des salariés	(3 548)	(3 848)
Participation des salariés	(741)	(336)
Impôts et taxes liés aux rémunérations	(4 770)	(4 662)
Total 'Frais de personnel'	(75 114)	(75 196)
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes	(3 120)	(3 097)
Autres charges générales d'exploitation	(51 489)	(50 373)
Total 'Autres charges d'exploitation'	(54 529)	(53 470)
Total	(129 643)	(128 666)

Annexe 51

Effectifs

<i>En nombre</i>	2008	2007
Effectifs	1 209	1 257

Annexe 52

Coût du risque

En milliers d'euros	2008					2007				
	Dépréciations et provisionnements	Reprises nettes de dépréciations et provisions	Parties non couvertes par dépréciations et provisions	Récupérations sur créances amorties	Net	Dépréciations et provisionnements	Reprises nettes de dépréciations et provisions	Pertes non couvertes par dépréciations et provisions	Récupérations sur créances amorties	Net
Dépréciations										
Encours interbancaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Encours sur la clientèle	(42 608)	25 541	(1 197)	365	(18 899)	(34 410)	22 484	(1 349)	298	(12 977)
Titres et débiteurs divers	(795)	99	(1)	0	(697)	(33)	2	0	0	(31)
	(43 403)	24 640	(1 198)	365	(19 596)	(34 443)	22 486	(1 349)	298	(13 008)
Provisions										
Engagements hors-bilan	(499)	377	////////	////////	(122)	(824)	594	////////	////////	(230)
Provisions générales	(1)	1 799	////////	////////	1 798	(3 741)	840	////////	////////	(2 901)
Provisions risques-pays	0	0	////////	////////	0	0	0	////////	////////	0
	(500)	2 176	////////	////////	1 676	(4 565)	1 434	////////	////////	(3 131)
Total coût du risque	(43 903)	26 816	(1 198)	365	(17 930)	(39 008)	23 920	(1 349)	298	(16 139)

Annexe 53

Résultat sur actifs immobilisés

En milliers d'euros	2008				2007			
	Participations et autres titres à long terme	Titres d'investissement	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total	Participations et autres titres à long terme	Titres d'investissement	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total
Dépréciations	(1 213)	0	////////	(1 213)	(237)	0	////////	(237)
Reprises de dépréciations	169	0	////////	169	140	0	////////	140
Moins-values de cession	(65)	0	(12)	(77)	(123)	0	(11)	(134)
Plus-values de cession	526	0	373	901	710	0	101	811
Total	(641)	0	361	(280)	490	0	90	580

Annexe 54

Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Résultat groupe de l'exercice (avant partage)	28 069	27 406
Résultat Minoritaire		
Résultat mise en équivalence		
Différence permanente	4 455	3 523
- Impôt de la période	11 112	9 970
- Réintégration différences permanentes	13 785	8 378
- Déduction différences permanentes	(20 452)	(14 825)
Déficits de l'ex. reportés en avant		
Déficits antérieurs imputés sur l'ex.	(71)	
= Résultat fiscal consolidé	32 453	30 929
x Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	(10 817)	(10 309)
Avoirs fiscaux	275	171
Effets de l'intégration fiscale	(17)	14
Contribution exceptionnelle	(385)	(358)
Impôts sur les sociétés - Taux réduit		
Impôt forfaitaire annuel		
Charges sur exercices antérieurs		
Redressement fiscal	(869)	(250)
Carry-back		
Diff. de taux sur fil. étrangères		
Autres	701	762
= Charge d'impôt de l'exercice	(11 112)	(9 970)

Annexe 55

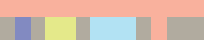
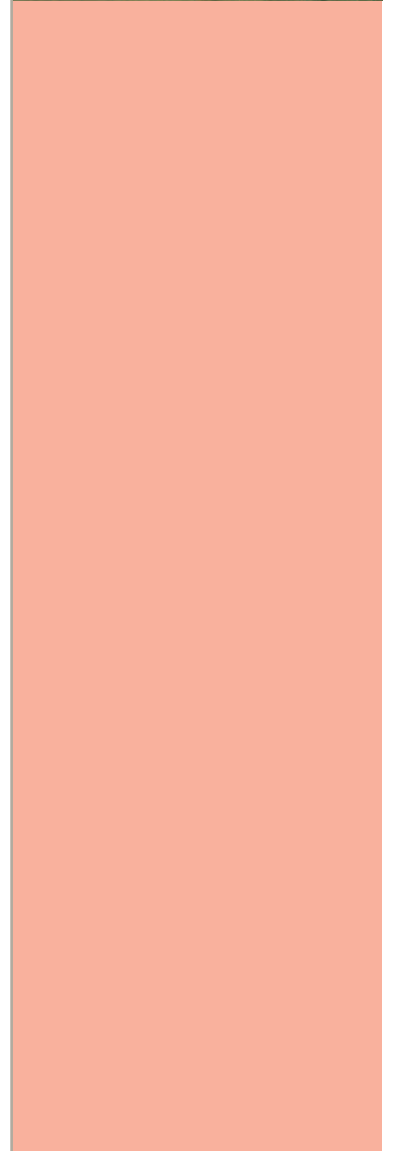
Actifs/passifs net d'impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
DECALAGES TEMPORAIRES		
Provisions pour retraite	30 192	31 119
Provision Epargne Logement	4 623	6 045
Prov. médaille du travail non déduite		
Participation des salariés	741	336
Plus-values latentes sur OPCVM	16 930	11 169
Provisions non déduites		
Provisions TVA S/OPCVM non déduites		
CRC 2002.03 (effet tps s/ provisions)	1 872	1 255
Prêt à taux zéro		910
CRC 2002-10 (amortissements)	69	110
Organic	464	462
QP de sociétés de personnes		
ICNE & Coupons à l'achat antérieurs à 1993		
GIE fiscaux	(3 445)	(4 221)
Indemnités PAP		
Charges à répartir fiscalement déduites		
Autres éléments	895	883
Total décalages temporaires	52 742	48 068
AUTRES DECALAGES		
<u>Provisions réglementées et frais d'émission</u>		
Provisions réglementées	(756)	(925)
Frais d'émission	664	102
Source d'ID sur provisions réglementées	(102)	(823)
<u>Réserve latente sur crédit-bail et LS</u>		
ID / réserve latente brute		
ID / réserve latente exonérée (SICOMI)		
Source d'ID sur réserve latente		
<u>Décalages bilantiels Long Terme</u>		
PV / titres conso en sursis d'impôt	(16 985)	(16 985)
PV / titres non conso en sursis d'impôt		
Autres éléments (à expliquer en note)	(471)	(522)
Sources d'ID sur déc. bilantiels - LT	(17 456)	(17 507)
<u>Décalages bilantiels Court Terme</u>		
Apport d'actifs en régime de faveur		
Autres éléments (à expliquer en note)	(698)	(717)
Sources d'ID sur dec. bilantiels - CT	(698)	(717)
Déficits ordinaires et ARD		
Total des sources brutes d'impôts différés	34 486	29 021
Sources d'impôts différés actifs non retenues par prudence	(18 154)	(18 224)
Total des sources nettes d'Impôts différés	52 640	47 245
Impôts différés total comptabilisés dont :	18 123	16 265
- impôt différé actif	19 385	17 718
- impôt différé passif	(1 262)	(1 453)



Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice 2008



Rapport

des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- *le contrôle des comptes consolidés de la BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport*
- *la justification de nos appréciations*
- *la vérification spécifique prévue par la loi.*

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent, à la fin de cet exercice, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification de nos appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états consolidés au 31 Décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Estimations comptables :

- Votre Banque expose en préambule à l'annexe aux comptes consolidés et dans la note 2 paragraphe 6 de l'annexe aux comptes consolidés, le contexte spécifique de la crise financière et ses expositions directes et indirectes.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place relatif au recensement de ces expositions ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus.

- Votre Banque constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (note 3.1. de l'annexe aux comptes consolidés).

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations spécifiques à l'actif du bilan et des provisions de passif destinées à couvrir des risques clientèle non affectés.

- Votre Banque expose dans la note 3.2. de l'annexe aux comptes consolidés les méthodes d'évaluation retenues, relatives aux titres de placement et aux titres d'investissement détenus.

Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à l'évaluation des titres de placement et d'investissement au 31 Décembre 2008.

- Les titres de participation et autres titres détenus à long terme sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritère comme indiqué dans la note 3.2. de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint-Etienne, Lyon et Villeurbanne, le 10 avril 2009

Vu pour vérification de concordance avec les comptes annuels qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve dans notre rapport sur les comptes annuels en date du 31 décembre 2008.

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROYET

Représenté par Pierre MARCON

ORIAL

Représenté par Jean BACHELET

MAZARS

Représenté par Frédéric MAUREL

Cabinet Royet :



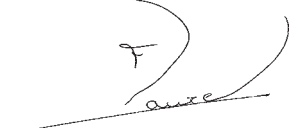
Pierre Marcon

Orial :




Jean Bachelet

Mazars :



Frédéric Maurel



LA BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS
CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DURABLE.
RAPPORT IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ 



BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

Immeuble P.D.G. Part Dieu
141, rue Garibaldi
BP 31 52
69211 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 95 55 55

Fax 04 78 71 03 99

Site Internet : www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr

**BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS**



GRUPE BANQUE POPULAIRE

Banque et populaire à la fois.